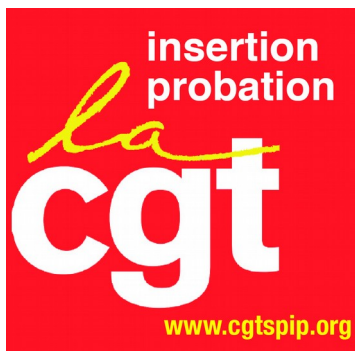




FLASH INFO REGULARISATION ISS : LA VICTOIRE POUR LES AGENT.ES EST ENFIN LA !

La DGAP a récemment confirmé à la CGT IP que l'automatisation des régularisations de l'ISS pour les années 2021-2023 due aux agent.e.s DPIP et CPIP concerné.e.s est actée. Les DISP ont été saisies à cette fin.

La mobilisation de la CGT IP aboutit. Les premières régularisations de l'ISS pour les années 2021-2023 pour les agent.e.s concernées tombent sur les feuilles de paie sur certaines DISP.

La CGT IP mobilisée depuis deux ans sur le sujet le restera pour que toutes et tous les agent.e.s se voient enfin rétabli.e.s dans leurs droits.

Nous continuons à porter individuellement et sans relâche toutes les situations de 2024 encore bloquantes .

Restez vigilant.e.s et n'hésitez pas à revenir vers vos secrétaires locaux.ales de la CGT IP si la régularisation totale qui vous est due ne vous est toujours pas versée dans les mois qui viennent.

En ce jour de mobilisation pour le pouvoir d'achat des fonctionnaires vous pouvez compter sur la CGT IP pour défendre vos droits. Toutes et tous mobilisé.e.s !

Montreuil, le 29 Septembre 2026



Du 3 au 10 décembre 2026

Pour une justice humaniste et contre un SPIP surexploité



VOTEZ

